

Décision

Générale

colonial

Décision n° 292 11 mars 1953

n° 292 11

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 5 du 01/04/1953

Date de publication
11 mars 1953

Date du numéro
1 avril 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Ahmed Dini, infirmier 10e échelon du Service de Santé, qui a subi avec succès les épreuves du brevet ordinaire d'infirmier et du brevet d'infirmier spécialiste, est reclassé comme suit: Infirmier 11e échelon pour compter an 1er Janvier 1952 ; Infirmier 12e échelon pour compter du 1er janvier 1953.